

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DOMAINE :

**AUTRES DOMAINES
DE COMPETENCES**

Séance du Conseil Communautaire du 21 janvier 2020 à 18 heures 00
Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Castelnaudary
Lauragais Audois.

SOUS-DOMAINE :
**AUTRES DOMAINES
DE COMPETENCES
DES COMMUNES**

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous
la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Président de la Communauté
de Communes Castelnaudary Lauragais Audois.

OBJET :

**Autorisation de
signer la Convention
Territoriale Globale**

Présents : Omar AIT MOUH, Guy BONDOUY, Denis BOUILLEUX,
Alain BOUSQUET, Hélène BROUSSE, Michel BROUSSE, Eliane BRUNEL,
Colette CABROL, Alain CARBON, Alain CARLES, Jean-Claude CASTILLO,
Sabine CHABERT, Gilbert COSTE, Etienne CRESPIY, Thierry DE KERIMEL,
Armand DE PRADIER D'AGRAIN, François DEMANGEOT,
Dominique DUBLOIS, Alain GALINIER, Hélène GIRAL, Philippe GREFFIER,
Camille GUAGNO, Philippe GUIRAUD, Nicole MARTIN, Patrick MAUGARD,
Benoît MERLIN, Nathalie NACCACHE, Hubert NAUDINAT, Roger OURLIAC,
Charles PAULY, Bernard PECH, Christophe PRADEL,
Jean-Pierre QUAGLIERI, Jacqueline RATABOUIL, Nadine ROSTOLL,
Marc TARDIEU, André TAURINES, Guy THOMAS, Michel VANDERCAMERE,
Jean-François VERONIN MASSET, Bernard VIDAL, Giovanni ZAMAÏ.

**Le nombre de
délégués en service
est de 69**

Formant la majorité des membres en exercice.

**Convocation du
conseil
en date du
13 janvier 2020**

Conseillers titulaires remplacés par conseillers suppléants :

**CERTIFIE
EXECUTOIRE PAR
RECEPTION
PREFECTURE LE :**

23 JAN. 2020

**PAR PUBLICATION
LE**

23 JAN. 2020

**PAR DELEGATION
LE**

Procurations : Sarah ARKAM à Benoît MERLIN, Jacqueline BESSET à
Jean-Claude CASTILLO, Nicole CATHALA à Denis BOUILLEUX,
Sarah EL KHAZ à François DEMANGEOT, Elisabeth ESCAFRE à
Sabine CHABERT, Evelyne GUILHEM à Philippe GREFFIER,
Anne HUMBLOT à Guy BONDOUY, Jeanne ISSALYS à Giovanni ZAMAÏ,
Guy JULIA à Eliane BRUNEL, Gérard LAMARQUE à Etienne CRESPIY,
Catherine PUIG à Christophe PRADEL, Philippe SOL à
Jean-François VERONIN MASSET, Eric THOMAS à Guy THOMAS.

Excusés : Hubert CHARRIER, Marie-Christine CHOPIN, Michel DARDIER,
Thierry MALLEVILLE, Cédric MALRIEU, Bruno POMART, Patricia RUIZ,
Agnès SOULIER.

Absents : Blaise ALIBEU, Dominique BAREGE, Jean-Pierre BRIOL,
Thierry LEGUEVAQUES, René MERIC, Danièle THOMAS.

Signature

Secrétaire de séance : Michel BROUSSE.

Monsieur le Président informe que la CAF, la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois, le Syndicat Lauragais Audois et la ville de CASTELNAUDARY ont engagé un travail visant à formaliser, par une Convention Territoriale Globale, les partenariats entre ces institutions dans les domaines suivants :

- améliorer la communication et le partenariat ;
- pérennisation et développement, en fonction des besoins, de l'offre d'accueil petite enfance, jeunesse et parentalité ;
- meilleure prise en compte du handicap ;
- jeunesse ;
- animation de la Vie Sociale.

Monsieur le Président sollicite le conseil communautaire afin de l'autoriser à signer la Convention Territoriale Globale.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE APRES EN AVOIR DELIBERE

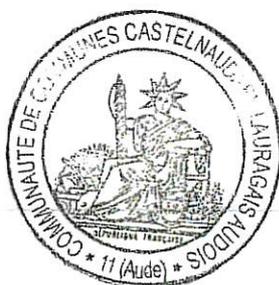
AUTORISE Monsieur le Président à signer la Convention Territoriale Globale avec la CAF, le Syndicat Lauragais Audois et la ville de CASTELNAUDARY.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à la présente délibération.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents, signés au registre.

La convocation du Conseil Communautaire et le compte- rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois conformément aux articles L.2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.



Castelnaudary, le 21 janvier 2020

Le Président,

Philippe GREFFIER

Envoyé en préfecture le 23/01/2020

Reçu en préfecture le 23/01/2020

Affiché le

ID : 011-200035855-20200123-20200006-DE